



VILLE DE LOURDES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Lourdes, le 24 septembre 2021

CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous informe de la réunion du Conseil municipal :

le jeudi 30 septembre 2021 à 18 h 30,

Espace Robert HOSSEIN
Avenue Alexandre MARQUI
65100 LOURDES

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour relatif à cette séance.

En raison des dispositions relatives à la gestion de la sortie de crise sanitaire liée au covid-19 et de la levée du couvre-feu à partir du 20 juin 2021, il est fait application de dispositions dérogatoires concernant l'organisation de cette séance afin de respecter les gestes barrières et les règles de distanciation physique, prévues par les textes suivants :

- loi n°2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire (article 8 VIII), modifie l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire, en prévoyant que les dispositions s'appliquent jusqu'au 30 septembre 2021,
- ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19 (articles 6 et 11),

Ainsi, le Conseil municipal se déroulera avec une jauge maximale de 45 personnes pour le public, hors presse. Le caractère public de la séance sera toutefois réputé satisfait dès lors que les débats sont accessibles en direct au public de manière électronique.

Veillez noter que le passe sanitaire ne sera pas exigé pour participer ou assister à la séance du Conseil municipal.

VILLE DE LOURDES

2, RUE DE L'HÔTEL DE VILLE - 65100 LOURDES - FRANCE

Tél. : 33 (0)5 62 94 65 65 / Fax : 33 (0)5 62 46 10 36 - www.lourdes.fr

La séance sera ainsi rediffusée en direct sur la chaîne YouTube de la Ville de Lourdes,
au **lien** suivant :
<https://www.youtube.com/channel/UCzR6rGVB4SS4ZosDlhclg/featured>

Le Maire,



Thierry LAVIT

Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées

CONSEIL MUNICIPAL DU **30 SEPTEMBRE 2021**

ORDRE DU JOUR

Adoption des procès-verbaux des séances publiques du 14 avril 2021 et du 29 juin 2021

I - DECISIONS DU MAIRE

1 - Décisions du Maire

II - ADMINISTRATION GENERALE

2 - Modification définitive du lieu des séances du Conseil municipal de la ville de Lourdes

3 - Mandat spécial du Conseil municipal pour trois déplacements à Paris

4 - Approbation du rapport Politique de la ville 2020

5 - Adhésion de la ville de Lourdes à l'association Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire

6 - Organisation d'un séjour vacances : création, tarification du séjour et demande de financement dans le cadre du dispositif "Colos apprenantes"

7 - Demande de subvention pour le Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) 2021/2022

III - FINANCES

8 - Budget principal : affectation des résultats comptables 2020

9 - Budgets annexes : affectation des résultats comptables 2020

10 - Budget supplémentaire 2021 : Budget principal

11 - Budget supplémentaire 2021 : Budget annexe du parking municipal de la Merlasse

12 - Budget supplémentaire 2021 : Budget annexe des opérations funéraires

13 - Budget supplémentaire 2021 : Budget annexe de l'Unité fermière multiviandes

14 - Budget supplémentaire 2021 : Budget annexe du lotissement de la Plaine d'Anclades

15 - Emission d'un emprunt obligataire : contrat avec le Fonds Tourisme Occitanie

16 - Contrat de concession de service public pour la gestion et l'exploitation du golf : non-application de la révision pour le versement du solde de la compensation pour obligations de service public

17 - Versement d'une indemnité pour rétribution et perte d'exploitation à Monsieur Régis NAVARRET suite à la non-occupation d'un terrain durant le pèlerinage des gens du voyage 2021

18 - Versement d'une indemnité au GAEC du Béout relative à la non-occupation d'un terrain durant le pèlerinage des gens du voyage 2021

19 - Subvention exceptionnelle à l'Association nationale de la race bovine lourdaise (ANRBL)

IV - AFFAIRES JURIDIQUES

- 20 - Modification statutaire de la Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées (CATLP) : suppression de la compétence "voirie d'intérêt communautaire"
- 21 - Mise à disposition de biens par la ville de Lourdes à la Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées (CATLP) dans le cadre du transfert de la compétence "accueil des gens du voyage"
- 22 - Convention entre la ville de Lourdes et la Communauté d'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées (CATLP) pour le transfert de l'équipement d'intérêt communautaire de la médiathèque
- 23 - Bacs de la Grotte : vente du Banc n° 64 à la SARL Société Le Coumely
- 24 - Banc de la Grotte n° 50 : demande d'autorisation de mise en location-gérance

V - TRAVAUX / URBANISME

- 25 - Lancement du Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) et de la démarche "Destination pour tous" : soutien de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)

VI - TRANSITION ECOLOGIQUE ET CADRE DE VIE

- 26 - Forêts communales : révision de l'aménagement forestier 2021-2040
- 27 - Plan de relance en forêt communale - Appel à manifestation d'intérêt
- 28 - Réalisation d'audits énergétiques par le Syndicat départemental d'énergie des Hautes-Pyrénées (SDE65)
- 29 - Adhésion à l'association World CleanUp Day - France

VII - CULTURE / PATRIMOINE / TOURISME

- 30 - Rapport d'activités 2020 de l'Office de tourisme
- 31 - Désignation d'un nouveau membre suppléant au Comité de direction de l'Office de tourisme
- 32 - Convention triennale Musée Massey/Musée pyrénéen
- 33 - Additifs tarifs boutique Musée pyrénéen
- 34 - Médiation jeunes publics - Centenaire du Musée : demande de subvention à la DRAC
- 35 - Spectacle de la Compagnie-théâtre-danse La Mandragore : demande de subvention auprès de la Région Occitanie dans le cadre de l'aide à la diffusion

VIII - PERSONNEL

- 36 - Création d'un emploi pour accroissement temporaire d'activité au sein du service des Espaces verts
- 37 - Création d'un emploi à temps complet dans le cadre du dispositif Parcours emploi compétences (PEC)
- 38 - Convention entre la ville de Lourdes et le Centre de gestion des Hautes-Pyrénées pour l'adhésion au service retraite
- 39 - Signature de deux contrats d'apprentissage